

Pour diffusion immédiate

Une tradition bien implantée

LA VILLE DE LÉVIS ACCORDE LE DROIT DE CITÉ AU 6^E RÉGIMENT D'ARTILLERIE DE CAMPAGNE

Lévis, le 16 septembre 2014. – « La Ville de Lévis est fière d'accorder le Droit de cité au 6^e Régiment d'artillerie de campagne (6^e RAC) dans le respect de la tradition qui nous lie depuis 1984. Au nom de la population de Lévis, je suis ravi de vous accueillir et de reconnaître le caractère hautement humanitaire de votre rôle », a souligné le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier lors de la cérémonie protocolaire qui s'est tenue devant l'hôtel de ville de Lévis, ce samedi 13 septembre 2014.

C'est en présence du maire ainsi que des membres du conseil municipal, du lieutenant-colonel Dominic Morand, des membres de l'état major du 6^e RAC, de dignitaires et des citoyennes et citoyens que les artilleurs ont défilé baïonnettes aux canons, tambours battants et drapeaux flottants pour exercer leur Droit de cité.

D'origine britannique, le Droit de cité fut accordé pour la première fois en 1748. Autrefois, cette reconnaissance était attribuée aux unités militaires qui, par leurs loyaux et vaillants services, gagnaient la confiance et le respect des citoyens. Le conseil municipal de la ville lui accordait alors le Droit de cité, c'est-à-dire la permission de défiler dans les rues de la ville. Cet honneur accordé par les autorités municipales témoigne des bonnes relations entre une localité et une unité militaire.

À Lévis, c'est le 15 septembre 1984 que le 6^e Régiment d'artillerie de campagne a exercé son Droit de cité pour la première fois. Aujourd'hui, il renouvelle ce droit pour souligner son 115^e anniversaire de création.

« Nous, Lévisiennes et Lévisiens, avons la chance de vivre dans un monde sécuritaire où seuls les échos des guerres qui se jouent dans le monde viennent à nos oreilles. C'est avec beaucoup de respect que nous reconnaissons aujourd'hui le dévouement des militaires d'ici qui sont en mission dans le monde. Vous nous permettez de vivre librement et en toute quiétude. Vous avez toute notre admiration », a tenu à ajouter le maire Lehouillier.

- 30 -

Source : Direction des communications
418 835-8292

